

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois de juin en l'an deux mille dix-huit, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 3 citoyens.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 01 mai 2018
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Rapport du maire
 - Surplus accumulés - Ventilation
 - Fonds réservé - Loisirs
 - Mandat d'un vérificateur à l'exercice financier 2018

Projet de règlement n° 579-2018 abrogeant le règlement n° 521-2013 (Traitement des élus municipaux)

 - Adoption
 - Avis de motion
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Mandat d'un vérificateur à l'exercice financier 2018
 - Tarification 2018/2019
 - Engagement pour le poste d'une étude des pratiques culturelles du bassin versant du Petit Saut

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A

 - Honoraires professionnels n° 10 (Norda Stelo inc.)
 - Décompte progressif n° 2 (Le groupe Drumco Construction inc.)
 - Offre de services professionnels supplémentaires
- 5) Demande d'aide financière
 - La Fondation du Domaine Joly-De-Lotbinière
 - Association des Pompiers Volontaires de Sainte-Croix
- 6) Voirie
 - Développement rue Ernest-Blouin (phase2)
 - Offre d'achat pour le lot 5 573 269
- 7) Hygiène du milieu
 - Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable
 - Bilan sommaire, état de la situation et plan d'action, coût, approvisionnement et production d'eau potable
 - Adoption

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

8) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 09 mai 2018

Règlement n° 577-2018 aux fins de modifier le Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007 (agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3) et le Règlement de zonage n° 389-2007 (agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P)

- Adoption

Projet de règlement n° 580-2018 aux fins de modifier le Règlement de construction n° 391-2007 (installation de pompe élévatoire dans certaines parties de la municipalité)

- Adoption
- Avis de motion

Projet de règlement n° 581-2018 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (projets intégrés)

- Adoption

Projet de règlement n° 582-2018 concernant la sécurité des piscines résidentielles (aux fins d'abroger le règlement n° 392-2007)

- Adoption
- Avis de motion

9) Loisirs et culture

Terrain de jeux

- Engagement de deux animatrices
- Engagement de trois aide-animateurs (trices)

10) Varia

Comité d'embellissement

- Engagement temporaire de madame Thérèse Boisvert, préposée à l'entretien des aménagements floraux de la municipalité

Aliénation de biens

- Soumission(s) – vente enclos à chien

Office Municipal d'Habitation du Nord de Lotbinière

- Budget supplémentaire 2018

Maison de la Famille de Lotbinière

- Demande d'autorisation

La Troupe de Théâtre de Lotbinière

- Demande d'autorisation

MRC de Lotbinière

- Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

144-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

145-2018

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 01 mai 2018 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

146-2018

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE MAI 2018

SALAIRES BRUT DU 22 AVRIL 2018 AU 26 MAI 2018	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	19 709.96
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, COM. EMB., CONCIERGERIE, PAT. EXTÉRIEURE, LOISIRS, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	26 491.12
	AVANTAGES SOCIAUX	7 170.73
	SOUS-TOTAL	53 371.81

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE MAI 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	53 371.81

COMPTES PAYÉS DE MAI 2018 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	179.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	179.00	REMISE AVRIL 2018
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE	100 000.00	
270130959 PART. FINANC. - DEFICIT C/CULT	100 000.00	PARTICIPATION FINANCIÈRE
CHAPITEAU RIVE-SUD INC.	159.00	
270150516 LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	159.00	ACOMPTE LOCATION
COMITE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE	6 500.00	
270170959 PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	6 500.00	AVANCE DE FONDS
FLEETCOR CANADA MASTERCARD	1 252.82	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	40.12	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	49.00	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	47.25	ESSENCE - INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.84	ESCOMPTE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	29.72	ESSENCE INCENDIE
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	93.00	ESSENCE - SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	106.49	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	121.75	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	55.50	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	92.00	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	136.00	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	63.00	DIESEL KUTOBA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	121.69	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	122.50	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	64.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-6.36	ESCOMPTE
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	118.00	ESSENCE - SAVANA
HYDRO-QUEBEC	8 509.19	
222000681 CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	1 151.82	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	58.44	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	103.52	SERVICE AVRIL 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.69	SERVICE AVRIL 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 275.22	SERVICE AVRIL 2018
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	147.28	SERVICE AVRIL 2018
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	2 091.59	SERVICE AVRIL 2018
259000681 ELECTRICITÉ/PAVILLON ET ABRI	397.78	SERVICE MI-MARS À MI-MAI 2018
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 053.03	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2018
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 209.82	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2018

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

INFO PAGE P/RÉPONDANTS		34.38	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	34.38	SERVICE MAI 2018
M.R.C. DE LOTBINIERE		42 578.26	
211002951	QUOTE-PART MRC - DÉVELOPPEMENT	11 299.75	QUOTE-PART 2018 2/4
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIRE	8 877.84	QUOTE-PART 2018 5/12
219000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	13 862.50	QUOTE-PART 2018 2/4
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 962.17	QUOTE-PART 2018 5/12
262102951	QUOTE-PART MRC TRANS.COLLECTIF	2 576.00	QUOTE-PART 2018 1/1
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		8 710.16	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 150.50	REMISE AVRIL 2018
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	807.94	REMISE AVRIL 2018
5513825000	RQAP A PAYER	452.93	REMISE AVRIL 2018
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	130.00	REMISE AVRIL 2018
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 501.45	REMISE AVRIL 2018
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	667.34	REMISE AVRIL 2018
PAGENET		56.15	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	56.15	SERVICE AVRIL ET MAI 2018
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		79.70	
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	79.70	RUBAN, SCIE, BOULON
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		3 959.21	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 050.58	REMISE AVRIL 2018
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	130.00	REMISE AVRIL 2018
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 778.63	REMISE AVRIL 2018
TELU COMMUNICATIONS INC.		1 211.87	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.07	SERVICE AVRIL 2018
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	63.37	SERVICE MAI 2018
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.37	SERVICE MAI 2018
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.37	SERVICE MAI 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.96	SERVICE MAI 2018
261000331	TELEPHONE-URBANISME	85.21	SERVICE MAI 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	217.02	SERVICE MAI 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	163.47	SERVICE MAI 2018
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	368.03	SERVICE MAI 2018
TELU MOBILITE		76.76	
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	-195.65	SERVICE MAI 2018
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.02	SERVICE MAI 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	59.22	SERVICE MAI 2018
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	23.00	SERVICE MAI 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.52	SERVICE MAI 2018
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	38.09	SERVICE MAI 2018
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.52	SERVICE MAI 2018
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	23.52	SERVICE MAI 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.52	SERVICE MAI 2018
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		94.44	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	94.44	PHOTOCOPIES DU 2018-04-11 AU 2018-05-10
VIDÉOTRON LTÉE		201.10	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	41.38	SERVICE JUIN 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	41.38	SERVICE JUIN 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	41.36	SERVICE JUIN 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE JUIN 2018

TOTAL : 173 602.04

COMPTES À PAYER DE MAI 2018

ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		495.08	
241301521	ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	495.08	ENTRETIEN POMPE #1 STATION DE POMPAGE
BETON LAURIER INC.		67.93	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	67.93	RÉPARER ENTRÉE D'EAU RUE PRINCIPALE
BUROPLUS ST-EX		294.93	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	146.45	PAPETERIE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	148.48	PAPETERIE
CHAPITEAU RIVE-SUD INC.		369.88	
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	369.88	LOCATION CHAPITEAU (TOURNOI SOCCER)
CYNTHIA MORIN		323.39	
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	92.53	HAUT-PARLEUR LOISIRS
2308050725	MACH, OUTILL, EQUIP. LOISIRS	230.86	SYSTÈME DE SONS LOISIRS
DEL DEGAN, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.		3 991.93	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	3 991.93	SERVICE D'URBANISME DU 1ER AU 28 AVRIL 2018
DENEIGEMENT LAURIER INC.		1 738.42	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 738.42	NIVELER LES RANGS EN GRAVIER
DESAULNIERS, GÉLINAS & LANOUILLE		24 391.95	
213000413	SERV. PROF. VERIF. COMPTABLE	22 006.22	HON. PROF. ÉTATS FINANCIER 2017
213000413	SERV. PROF. VERIF. COMPTABLE	2 385.73	HON. PROF. LOGICIEL QIDIGO

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

DISTNET INC.		1 029.03	
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	1 029.03	GESTION DES BOUES DE LAVAGE
DUBUC FRANCE		36.34	
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	36.34	FRAIS DE DÉPLACEMENT MAI 2018
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		1 475.42	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	800.23	ASPHALTE (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	675.19	ASPHALTE (RUE PRINCIPALE)
FEDERATION QUEBECOISE DES		52.26	
232000322	FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	12.40	FRAIS DE TRANSPORT
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	39.86	FRAIS DE TRANSPORT
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		739.49	
0222000631	ESSENCE SCIE MÉCANIQUE	76.31	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	61.56	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	87.44	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	64.93	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	75.01	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	37.57	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE INCENDIE	-0.71	ESCOMPTE ESSENCE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	64.94	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	45.98	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	45.60	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	56.53	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	56.31	ESSENCE INCENDIE
0222000631	ESSENCE INCENDIE	68.02	ESSENCE INCENDIE
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		36.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	36.00	AVIS DE MUTATION
GARAGE PATRICE POULIN ENR.		172.35	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	172.35	ENTRETIEN CARROSSERIE SAVANA
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		13 728.20	
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	6 261.75	SERVICE MAI 2018
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	7 407.16	SERVICE MAI 2018
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	59.29	LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE CÔTE DU NORD
GROUPE CASTONGUAY INC.		563.28	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	563.28	REMPLETER LUMIÈRES (2)
ICLIC INC.		551.88	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	551.88	HÉBERGEMENT PORTAIL
INTERFAS EN FIDUCIE		2 012.68	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 012.68	POLICE NO 48842 MAI 2018
KALITEC SIGNALISATION		832.42	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	832.42	PANNEAUX POUR 4 FLEURONS
LABORATOIRE DE CANALISATIONS		336.30	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	336.30	RECHERCHE DE FUITE RUE BOURQUE
LABORATOIRES ENVIRONEX		293.01	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	250.24	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	42.77	ANALYSE DES EAUX USÉES
LES EDITIONS JURIDIQUES FD		158.46	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	158.46	RELIEUR 18 ANNEAUX
LES ENSEIGNES PALA		1 609.65	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	1 609.65	ENSEIGNE PARC PLANCHES À ROULETTES
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		6 003.74	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	111.38	PIERRE CONCASSÉE POUR RÉSERVE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 860.01	BRIS AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 037.65	DÉBLOQUER FOSSÉ (PLATON, TERRAIN SOCCER, 2E & 3E RANG)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	334.58	ENLEVER GLACE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 314.32	PRÉPARATION ASPHALTE (RUE PRINCIPALE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	615.70	CHANGER VALVE (RUE PRINCIPALE)
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	674.33	ENTRETIEN FOSSÉ 3E RANG EST
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	55.77	ENTRETIEN STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

LES ENTREPRISES LEVISIENNES IN		8 687.80	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	8 687.80	RÉPARATION ASPHALTE (RUE PRINCIPALE)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		1 229.81	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 229.81	RÉPARATIONS D'ASPHALTE (RUE PRINCIPALE)
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		861.94	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	286.61	ENTRETIEN VTT INCENDIE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	6.84	BOUGIE POUR LONGUE SCIE MÉCANIQUE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	1.84	PINCE POUR BALAI AU GAZ
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	566.65	MOTOCULTEUR, VAPORISATEUR & RÉSERVOIR ESSENCE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		1 059.73	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	197.03	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	401.50	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	10.49	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	254.78	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	64.94	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	104.79	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	26.20	ACHATS VOLUMES
M.R.C. DE LOTBINIERE		900.00	
232001650	DISTRIBUTION BAC ET BARIL ETC.	450.00	BARIL DE RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE COMPOSTEURS
232001650	DISTRIBUTION BAC ET BARIL ETC.	450.00	
MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.-SEAO		50.13	
2304033721	RÉFECTION RUE HAMEL	22.56	PUBLICATIONS SEAO
2308001722	ENTR. & REP. BATIMENT C/COMM	27.57	PUBLICATIONS SEAO
MELIOR MEDIA INC.		745.03	
262900341	PUBLICITE MARCHE PUCES,	106.92	VENTE DE GARAGE
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	638.11	SEMAINE DES MUNICIPALITÉS
MEUNERIE GERARD SOUCY INC.		137.26	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	137.26	GAZON POUR GLISSADE
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		195.31	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	195.31	HON. PROF. DOSSIER URBANISME 25%
MUNICIPALITÉ SAINT-APOLLINAIRE		1 073.10	
222000454	FORMATION PERFECTIONNEMENT	1 073.10	FORMATION UN POMPIER (FÉLIX DESROCHERS)
NORA BYRNE		356.25	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	356.25	COURS DE YOGA RETRAITÉS 1/2
NOVICOM 2000 INC.		447.87	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES	395.52	BATTERIES (6)
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	52.35	ANTENNES DE RADIO
ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.		2 579.39	
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	2 371.93	REPLACEMENT PORTABLES CONSEIL (2)
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT- ADM	207.46	ENTRETIEN PORTABLE LOISIRS
PAGES JAUNES		130.72	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE	130.72	SERVICE MAI 2018
PATRIMOINE & HISTOIRE DES SEIGNEURIES		40.00	
219000494	COTISATION & ABONNEMENT	40.00	COTISATION ANNUELLE
PG SOLUTIONS INC.		2 158.72	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT- ADM	2 158.72	REPLACEMENT ORDINATEUR SECRÉTARIAT
PITNEYWORKS		206.27	
213000517	LOCATION D'AMEUBLEMENT -ADM.	206.27	LOCATION BALANCE DU 1ER JUIN 2017 AU 31 MAI 2018
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		16.86	
241301521	ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	16.86	RÉPARER VANNE DE PRESSION POMPE #1
PREVIMED INC.		17.00	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	17.00	REPLISSAGE OXYGÈNE
PROTECTION INCENDIE PC		425.87	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	425.87	REPLISSAGE & CYLINDRES D'APPAREILS
PUROLATOR INC.		10.44	
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	5.21	FRAIS DE TRANSPORT
223100322	FRET ET MESSAGERIE	5.23	FRAIS DE TRANSPORT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		1 371.99	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 163.63	ASPHALTE
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT	12.63	CASQUE DE SÉCURITÉ
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	14.78	TREILLIS BANC DES JOUEURS SOCCER
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	22.97	LAMPE DE POCHE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET.	15.03	ANCRAGES POUR FIXER TABLES DE PIQUE-NIQUE
223100526	ENTR. - MACH./ OUTILL./ EQUIP.	49.35	LAMPES DE POCHE ET PILES (2)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	6.88	PIÈCE POUR ARROSOIR
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	12.26	PIÈCES & ACCESSOIRES
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET.	12.54	MATÉRIAUX POUR TOILETTE CHIMIQUE PARC GÉRARD-CHABOT
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	40.18	PEINTURE POUR MARQUAGE & SARCLOIR
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	27.51	PILES (2) POUR LASER
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	51.72	MINUTERIE POUR ABRI
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	-57.49	ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ SUD
RESEAU ENVIRONNEMENT		1 040.52	
241200341	PUBLIC. INFORM. JOURNAUX	718.59	DÉPLIANTS PROGRAMME EAU POTABLE 2018
241200341	PUBLIC. INFORM. JOURNAUX	321.93	ADHÉSION 2018
SANI-JOHN INC.		586.34	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	293.17	LOCATION TOILETTE PARC DÉTENTE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	293.17	LOCATION TOILETTE PARC GÉRARD-CHABOT
SOLUTIONS NEXARTS INC.		477.74	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	477.74	FRAIS PLATEFORME QIDIGO 1ER JANVIER AU 30 AVRIL 2018
SOUDURE STE-CROIX ENR.		68.99	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	68.99	SUPPORTS POUR POTS À FLEURS (2)
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		2.99	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	2.99	CRÈME A CAFÉ
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		682.95	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTILL./EQU.	97.72	INSPECTION COMPLÈTE SYST. D'ALARME
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	68.99	INSPECTION COMPLÈTE SYST. D'ALARME
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	97.73	INSPECTION COMPLÈTE SYST. D'ALARME
241301521	ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	68.98	INSPECTION COMPLÈTE SYST. D'ALARME
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	68.99	INSPECTION COMPLÈTE SYST. D'ALARME
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	280.54	INSPECTION COMPLÈTE SYST. D'ALARME
Total :		86 865.04	

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 06-2018

RAPPORT DU MAIRE

Monsieur Jacques Gauthier commente et dépose le rapport du maire concernant les états financiers 2017 de la municipalité et du centre culturel et sportif.

Le rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal.

147-2018

SURPLUS ACCUMULÉS - VENTILATION

ATTENDU QUE le dépôt des états financiers au 31 décembre 2017 indique un surplus d'exercice de 481 900 \$ avant les affectations à l'exercice financier 2018 et les fonds réservés;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la répartition suivante relativement au partage des surplus :

	<u>01/01/2017</u>	<u>31/12/17</u>	<u>Affectations 2018</u>	<u>01/01/18</u>
• Dév. Industriel 3 592 066 :	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
• Eau/Égout secteur urbain :	573 794 \$	635 735 \$	70 683 \$	565 052 \$
• Dette urbaine & voirie :	200 991 \$	203 680 \$	0 \$	203 680 \$

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

• Surplus accumulé général :	1 265 438 \$	1 111 035 \$	340 271 \$	770 764 \$
• Fonds réservé loisirs (centre) :	129 474 \$	154 835 \$	46 146 \$	108 689 \$
• Fonds réservé centre des loisirs :	25 034 \$	0 \$	0 \$	0 \$
• Fonds réservé carrière-sablières :	5 486 \$	13 459 \$	13 459 \$	0 \$
SOUS-TOTAL :	<u>2 200 217 \$</u>	<u>2 118 744 \$</u>	<u>470 559 \$</u>	<u>1 648 185 \$</u>

• Fonds de roulement non engagé :	144 307 \$	19 414 \$	0 \$	19 414 \$
• Surplus au règlement d'emprunt :	6 362 \$	479 485 \$	26 853 \$	452 632 \$
TOTAL :	<u>2 350 886 \$</u>	<u>2 617 643 \$</u>	<u>497 412 \$</u>	<u>2 120 231 \$</u>

148-2018

FONDS RÉSERVÉ – LOISIRS

ATTENDU QUE le Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc. présente un résultat déficitaire de 97 416 \$ au lieu de 100 000 \$ tel que prévu pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017;

ATTENDU QU'un écart de 2 584 \$ demeure libre ayant fait l'objet d'une taxation;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'affecter la somme de 2 584 \$ du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 59-13184-000 « fonds réservés loisirs en général ».

149-2018

MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR À L'EXERCICE FINANCIER 2018

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. et de leur accorder le mandat de vérification des registres de la municipalité de Sainte-Croix au 31 décembre 2018 pour le prix de 12 395 \$ (en sus des taxes).

PROJET DE RÈGLEMENT N^O 579-2018 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N^O 521-2013 (TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX)

150-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE la municipalité est déjà régie par le règlement relatif au traitement des élus municipaux portant le numéro 521-2013 et qu'il est maintenant nécessaire de le remplacer par un nouveau règlement correspondant à l'administration présente;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement numéro 579-2018 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le projet de règlement numéro 579-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 579-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 579-2018 concernant le traitement des élus municipaux abrogeant le règlement numéro 521-2013.

Le but du règlement est de procéder à une mise à jour du règlement correspondant à l'administration présente et de la modification de l'imposition apportée aux allocations de dépenses des élus municipaux.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

151-2018

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unaniment de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE MAI 2018

SALAIRES BRUTS DU 22 AVRIL 2018 AU 26 MAI 2018	ADMINISTRATION (DIRECTION)	180.42
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	5 756.60
	AVANTAGES SOCIAUX	1 488.88
	SOUS-TOTAL	7 425.90

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE MAI 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	7 425.90

COMPTES PAYÉS DE MAI 2018 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	96.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	96.00	REMISE AVRIL 2018
HYDRO-QUEBEC	1 902.65	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	1 902.65	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2018
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	2 477.69	
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	911.47	REMISE AVRIL 2018
5513850000 R.R.Q. A PAYER	987.16	REMISE AVRIL 2018
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	242.24	REMISE AVRIL 2018
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	167.47	REMISE AVRIL 2018
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	40.00	REMISE AVRIL 2018
5513820000 RQAP A PAYER	129.35	REMISE AVRIL 2018
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	384.33	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	384.33	PEINTURE SALLE MÉCANIQUE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 015.52	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	306.95	REMISE AVRIL 2018
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	40.00	REMISE AVRIL 2018
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	668.57	REMISE AVRIL 2018
TELUUS COMMUNICATIONS INC.	355.84	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	355.84	SERVICE MAI 2018
Total :	6 232.03	

COMPTES À PAYER DE MAI 2018

CHRONO CONTROLE ENR.	1 569.87	
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	1 569.87	RÉPARATION TABLEAU DE POINTAGE
DÉSAULNIERS, GÉLINAS & LANOUILLE	5 840.73	
270140413 SERVICES PROF.-VERIF.COMPTABLE	5 840.73	HON. PROF. ÉTATS FINANCIER 2017 RÉSOLUTION 156-2017
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.	327.68	
270175443 ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	327.68	SORTIR GLACE
GROUPE CASTONGUAY INC.	32.77	
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	32.77	FUSIBLES (3)
INTERFAS EN FIDUCIE	1 080.37	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 080.37	POLICE NO 48842 MAI 2018
LECLERC, CLAUDE	200.00	
270181650 VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	200.00	BOTTES DE TRAVAIL
MINISTÈRE DES FINANCES	684.00	
270120999 FRAIS DE GESTION CSST & AUTRES	684.00	CONSTAT D'INFRACTION 31-05-2018 LOI SUR LE TABAGISME
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	166 918.47	
5513401000 PART. FINANCIERE- MUNICIPALITE	166 918.47	AJUSTEMENT DÉFICIT RÉEL 2017
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	6 735.72	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	6 735.72	REMPLACEMENT POMPE SANITAIRE ET RÉPARATION ÉGOUT SANITAIRE
SOLUTIONS NEXARTS INC.	79.92	
270140414 SERVICES PROF.- INFORMATIQUE	62.09	FRAIS PLATEFORME QIDIGO DU 01-12-2017 AU 30-03-2018
270140414 SERVICES PROF.- INFORMATIQUE	17.83	FRAIS PLATEFORME QIDIGO DU 09 AVRIL 2018
Total :	183 469.53	

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

152-2018

MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR À L'EXERCICE FINANCIER 2018

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. et de leur accorder le mandat de vérification des registres du centre culturel et sportif au 31 décembre 2018 pour le prix de 3 980 \$ (en sus des taxes).

153-2018

TARIFICATION 2018/2019

LOCATION DE GLACE	TARIF 2017/2018	TARIF 2018/2019	NOTES
Hockey adulte	190 \$/heure tx incl. 265 \$/1.30h tx incl.	195 \$/heure tx incl. 270 \$/1.30h tx incl.	vendredi & samedi après 23h00/1.30 hre
Hockey mineur LCRSE Pratique équipe extérieure	128 \$/heure tx incl. 165 \$/heure tx incl.	130 \$/heure tx incl. 167 \$/heure tx incl.	joutes et pratiques joutes et pratiques
Tournoi Hockey mineur de Ste-Croix	Voir note :	Voir note :	voir la Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix
Hockey libre (15 ans et +)	gratuit	gratuit	vendredi p.m. si disponible
Hockey libre (15 ans et -)	gratuit	gratuit	jeudi p.m. si disponible
C.P.A.	128 \$/heure tx incl. 77 \$/heure tx incl.	130\$/heure tx incl. 79 \$/heure tx incl.	samedi + mardi vendredi
Spectacles C.P.A.	128 \$/heure tx incl.	130 \$/heure tx incl.	voir la Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix
Carte de membre	58 \$/saison tx incl.	60 \$/saison tx incl.	mercredi
Patin artistique libre (pour tous)	3,00 \$/séance tx incl.	3,00 \$/séance tx incl	mercredi 16h00 à 18h00
Patinage libre (pour tous)	gratuit	gratuit	dimanche 17h00 à 18h30 Commandite : Caisse Populaire Pointe-Platon de Lotbinière
Curling saison	144 \$ /heure tx incl.	146 \$ /heure tx incl.	lundi 19h00 à 21h00
Ringuette		130 \$ /heure tx incl.	samedi a.m.

LOCATION DIVERSE	TARIF 2017/2018	TARIF 2018/2019	NOTES
Casier aréna	154 \$/tx incl.	154 \$/tx incl.	
Table	6 \$/table/jour + tx	6 \$/table/jour + tx	
Chaise	1 \$/chaise/jour + tx	1 \$/chaise/jour + tx	
Location salle	150,00 \$ + tx +ménage 28 \$/heure	150,00 \$ + tx +ménage 28 \$/heure	minimum 3 heures
Local de musique	19 \$ + tx	19 \$ + tx	

LOCATION DE L'ARÉNA

(hors saison - patinoire sèche)

Prix 1220 \$ par jour, taxes en sus.

- 1- Entente selon l'activité et contractuelle.
- 2- 40 % des coûts de location sont payables lors de la réservation.
- 3- Le responsable de la réservation, qu'elle soit à son nom personnel ou au nom d'un groupe, s'engage à payer en surplus le temps d'un employé d'entretien pour la préparation, le déroulement et le ménage de l'activité.
- 4- Le responsable de la réservation s'engage à payer tous bris intérieurs et extérieurs causés lors de l'activité.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

5- Le résiduel des coûts de location sera payable dans les quarante-huit heures suivant l'activité à la direction du Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.

- N.B. a) La direction se réserve le droit d'ouvrir ou fermer le restaurant;
- b) La direction se réserve le droit d'annuler toute activité qui n'est pas conforme aux lois provinciales et municipales;
- c) Toutefois, le conseil municipal se réserve le droit de modifier cette tarification dans le cas de situation très particulière.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la tarification telle que décrite au préambule et d'autoriser la directrice des loisirs à signer lesdits contrats de location.

154-2018

ENGAGEMENT POUR LE POSTE D'UNE ÉTUDE DES PRATIQUES CULTURALES DU BASSIN VERSANT DU PETIT SAUT

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager madame Catherine Guertin de Québec temporairement pour enquêter sur les pratiques culturelles du bassin versant du Petit Saut pour la saison estivale 2018.

Début de l'emploi : Du 02 juillet au 10 août 2018, 35 heures/semaine.

Les tâches à effectuer sont celles prévues à l'offre d'emploi.

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A

155-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 10 (NORDA STELO INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 068-2015, 148-2015, 166-2016 et 226-2017;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à Norda Stelo inc., la somme de 11 167,15 \$ relativement à la surveillance des travaux concernant le projet de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0238069 datée du 10 mai 2018.

156-2018

DÉCOMPTE PROGRESSIF N^o 2 (LE GROUPE DRUMCO CONSTRUCTION INC.)

ATTENDU la résolution numéro 063-2018;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à Le Groupe Drumco Construction inc., la somme de 285 229,78 \$ relativement aux travaux de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A selon la recommandation de Norda Stelo inc. datée du 23 mai 2018.

157-2018

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU les résolutions numéros 068-2015, 148-2015, 166-2016 et 226-2017;

ATTENDU l'offre de service de la firme Norda Stelo inc. datée du 16 mai 2018 afin de rendre conforme par rapport aux normes la hotte d'évacuation de la cuisine ainsi qu'une mise à niveau des honoraires concernant la surveillance pour un montant budgétaire de 21 360,00 \$, en sus des taxes;

ATTENDU QU'il a été requis d'autoriser lesdits honoraires supplémentaires le 22 mai dernier afin de ne pas retarder l'échéancier du projet et permettre l'ouverture de la saison en septembre prochain;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'entériner ladite offre de services selon l'offre présentée.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

158-2018

LA FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE-LOTBINIÈRE

ATTENDU la demande de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière concernant la campagne annuelle de financement;

ATTENDU QUE les soutiens financiers sont essentiels à la survie de la fondation et que ceux-ci serviront entre autres à redonner les lettres de noblesse à ce site exceptionnel ainsi qu'à faire vivre à tous les visiteurs une expérience positive et enrichissante;

ATTENDU QUE l'organisme demande à la municipalité une aide financière nécessaire afin d'assurer la continuité de ses actions en conservation, en éducation et en mise en valeur;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de verser à la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière une somme de 1 000 \$ afin d'assurer la survie de la fondation.

159-2018

ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE SAINTE-CROIX

ATTENDU la demande de l'Association des Pompiers Volontaires de Sainte-Croix concernant une aide financière pour l'organisation d'une soirée retrouvaille qui aura lieu le 08 septembre prochain;

ATTENDU QUE le but de cette soirée est de rassembler toutes les personnes ayant fait partie de notre service incendie afin de leur faire découvrir notre service incendie actuel et de leur démontrer l'importance de leur contribution et participation aux différentes activités;

ATTENDU QUE la municipalité est reconnaissante envers l'association pour leur grande implication à l'amélioration de notre service incendie;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de verser à l'Association des Pompiers Volontaires de Sainte-Croix une somme de 1 000 \$ afin de contribuer à ladite soirée retrouvaille.

VOIRIE

DÉVELOPPEMENT RUE ERNEST-BLOUIN (PHASE 2)

160-2018

OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 5 573 269

ATTENDU l'offre d'achat datée du 18 mai 2018 de madame Marie-Ève Blanchet pour le lot 5 573 269 de la minute 4083 du plan cadastral daté du 05 août 2014, et préparé par Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter ladite offre d'achat pour le lot 5 573 269 au prix de 36 667,26 \$, en sus de toutes taxes applicables.

QUE Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le contrat de vente.

HYGIÈNE DU MILIEU

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

BILAN SOMMAIRE, ÉTAT DE LA SITUATION ET PLAN D'ACTION, COÛT, APPROVISIONNEMENT ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

161-2018

ADOPTION

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande que soit complété à chaque année un rapport relativement à l'usage de l'eau potable de la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance dudit rapport de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable relativement à l'identification, au bilan sommaire, à l'état de la situation et du plan d'action, coût, approvisionnement et production d'eau potable de l'année 2017;

ATTENDU QUE le conseil municipal mettra en place les mesures incitatives et de sensibilisation indiquées au présent rapport;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'adopter ledit rapport et de le transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 MAI 2018

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 09 mai 2018.

RÈGLEMENT N^o 577-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME N^o 387-2007 (AGRANDIR LA GRANDE AFFECTATION M-1 À MÊME LA GRANDE AFFECTATION P-3) ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007 (AGRANDIR LA ZONE 08-CH À MÊME LA ZONE 09-P)

162-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement relatif au plan d'urbanisme portant le numéro 387-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 387-2007 de façon à agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité doit modifier ledit règlement numéro 389-2007 pour assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié par le présent règlement en agrandissant la zone 08-CH à même la zone 09-P;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le troisième jour du mois d'avril 2018, le projet de règlement numéro 577-2018 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour de mai 2018 sur le projet de règlement numéro 577-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le premier jour de mai 2018, le second projet de règlement numéro 577-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le premier jour du mois de mai 2018 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce règlement de ce conseil portant le numéro 577-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le règlement numéro 577-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 577-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 580-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N^o 391-2007 (INSTALLATION DE POMPE ÉLEVATOIRE DANS CERTAINES PARTIES DE LA MUNICIPALITÉ)

163-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de construction portant le numéro 391-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier le règlement numéro 391-2007 de façon à :

- Ajouter l'article 3.6 nommé « Pompe élévatoire »;
- Ajouter en annexe le plan nommé « Parties de la municipalité où l'installation d'une pompe élévatoire est exigée ».

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 580-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le projet de règlement numéro 580-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 580-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 580-2018.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 391-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À EXIGER L'INSTALLATION DE POMPE ÉLEVATOIRE DANS CERTAINES PARTIES DE LA MUNICIPALITÉ.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 581-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007 (PROJETS INTÉGRÉS)

164-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Modifier le chapitre I portant sur les dispositions déclaratoires interprétatives
- Ajouter l'article 18.7 nommé « Projet intégré » dans le chapitre XVIII : Normes relatives à certains usages et constructions
- Modifier l'article 6.1.5 « Nombre de bâtiments principaux par terrain » dans le Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.1.6 « Les bâtiments principaux et la ligne de rue » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.2.1.2 « Implantation entre 2 bâtiments principaux existant » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Ajouter « Projet intégré » dans la colonne « Usage spécifiquement autorisé » de la grille des spécifications pour la zone 19-H

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 581-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le projet de règlement numéro 581-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 581-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 582-2018 CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES (AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT N^o 392-2007)

165-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté lors de la séance du conseil du cinquième jour du mois de juin 2007 le règlement 392-2007 intitulé « Règlement sur l'aménagement des piscines privées en matière de sécurité »;

ATTENDU QUE le 7 juillet 2010 le Gouvernement du Québec décrétait le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge nécessaire d'abroger et de remplacer le règlement numéro 392-2007 intitulé « Règlement sur l'aménagement des piscines privées en matière de sécurité » pour s'assurer du respect des normes édictées au règlement du gouvernement du Québec sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales accorde le pouvoir aux municipalités d'adopter un règlement portant sur la sécurité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Carmen Demers

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 582-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le projet de règlement numéro 582-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 582-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 582-2018 relativement à la sécurité des piscines résidentielles couvrant l'ensemble du territoire de la municipalité aux fins d'abroger le règlement numéro 392-2007.

Cet avis de motion a effet de gel immédiat sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX

166-2018

ENGAGEMENT DE DEUX ANIMATRICES

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes à titre d'animatrices du terrain de jeux 2018 sous la supervision de la coordinatrice du terrain de jeux :

- Mme Léa Beaudoin-Saindon
- Mme Ophélie Grenier

Durée de l'emploi : Du 25 juin au 10 août 2018 (7 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

167-2018

ENGAGEMENT DE TROIS AIDE-ANIMATEURS (TRICES)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes à titre d'aide-animateurs (trices) au service de garde, lors de sorties spéciales et au besoin pour le terrain de jeux 2018 sous la supervision de la coordinatrice du terrain de jeux :

- Mme Laurence Grenier
- M. Charles Demers
- M. Xavier Demers

Durée de l'emploi : Du 25 juin au 10 août 2018 (7 semaines X ± 20 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

VARIA

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

168-2018

ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MADAME THÉRÈSE BOISVERT, PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS FLORAUX DE LA MUNICIPALITÉ

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'engager Madame Thérèse Boisvert de Sainte-Croix pour agir à titre de préposée temporaire à l'entretien des aménagements floraux de la municipalité pour la saison estivale 2018, tel que recommandé par le comité d'embellissement et qui en fera la supervision.

Début de l'emploi : De mai à septembre, horaire variable comportant environ 300 heures pour la saison, maximum 35 heures/semaine.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

ALIÉNATION DE BIENS

169-2018

SOUMISSION(S) – VENTE ENCLOS À CHIEN

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Jacques Picard	50,00 \$
➤ Laurette Laliberté	75,00 \$
➤ Lise Céré	105,00 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les soumissions reçues et d'accorder la vente d'un enclos à chien à madame Lise Céré au prix de 105,00 \$.

L'enclos devra être parti avant le 05 juillet 2018 et le paiement devra être effectué au préalable.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

170-2018

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

ATTENDU des corrections apportées au compte budgétaire concernant l'administration;

ATTENDU le rapport d'approbation du budget 2018 de la Société d'habitation du Québec daté du 08 mai 2018;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 3 348,00 \$ est requis pour la municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter le budget supplémentaire requis de 3 348,00 \$, lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q., et 10 % par la municipalité, soit 334,00 \$.

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE

171-2018

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU QUE la Maison de la Famille de Lotbinière est un organisme à but non lucratif qui offre des activités aux familles dans les municipalités de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE l'objectif visé dans ce projet est d'offrir gratuitement des ateliers découverts destinés aux parents et enfants de 0-5 ans;

ATTENDU QUE ces activités se dérouleront dans les salles des Chevaliers de Colomb et de conférence tous les mardis de 9h00 à 11h00 pour les périodes du 18 septembre au 04 décembre 2018, du 15 janvier au 26 février 2019 et du 12 mars au 21 mai 2019;

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation des salles des Chevaliers de Colomb et de conférence pour la tenue de ces activités.

Madame Carmen Demers se retire de la table des délibérations du conseil à 19 : 56 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (membre de la troupe de théâtre).

LA TROUPE DE THÉÂTRE DE LOTBINIÈRE

172-2018

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU QUE la Troupe de Théâtre de Lotbinière est un organisme à but non lucratif qui offre des spectacles principalement dans les municipalités de la MRC de Lotbinière;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

ATTENDU QUE suite à la démolition du chalet des loisirs, la troupe est à la recherche d'un local pour ses pratiques;

ATTENDU QUE ces pratiques se dérouleront au Pavillon de services tous les lundis de 18h30 à 19h30, de septembre à mai inclusivement;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation du Pavillon de services pour la tenue de ces pratiques.

Madame Carmen Demers revient à la table des délibérations du conseil à 19 : 57 heures.

MRC DE LOTBINIÈRE

173-2018

RÈGLEMENT SUR LA COMPENSATION POUR L'ATTEINTE AUX MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

ATTENDU le projet de règlement (projet 68644 en date du 23 mai 2018) sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques;

ATTENDU le délai de 45 jours pour formuler des commentaires;

ATTENDU le calcul du montant de la contribution financière compensatoire proposé en cas d'atteinte à un milieu humide ou hydrique selon la formule $MC = (ct + vt) \times S$;

ATTENDU QUE vt (valeur du terrain) est basé sur la valeur moyenne des terrains vacants de chaque MRC;

ATTENDU QUE vt , pour la MRC de Lotbinière, s'élève à \$9,28/m²;

ATTENDU QUE cette valeur vt pour la MRC de l'Île d'Orléans (\$5,72/m²), pour la ville de Trois-Rivières (\$8,51/m²) et pour la ville de Sherbrooke (\$5,61/m²), est très inférieure à celle de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE de telles disparités méritent explications;

ATTENDU QUE le facteur **R**, facteur de modulation régionale, est attribué pour chaque municipalité;

ATTENDU QUE ce facteur **R** varie dans la MRC de Lotbinière de 0,3 à 1,4;

ATTENDU QUE dans l'état actuel du projet de règlement, le coût des mesures compensatoires pourrait dépasser \$40 000/ha dans certaines municipalités de la MRC, en particulier dans la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QU'un tel montant apparaît démesuré en regard de la situation régionale des milieux humides et au vue de la valeur actuelle des terres;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de demander à la MRC de Lotbinière d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour obtenir des justifications concernant les valeurs vt et **R** et de les reconsidérer.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006.

- Information concernant l'ancienne surfaceuse du centre culturel et sportif de Sainte-Croix.
- Information concernant la rue du Bateau.

174-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 05 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

